

## Bravo à la courageuse Angleterre

Rappelez-vous aussi l'affaire de l'Américaine Terri Schiavo. Photos ci dessous : Avant, pendant l'arrêt de l'alimentation et de l'hydratation, et juste avant la mort...

Et en France maintenant l'affaire Vincent Lambert... Des assassins qui veulent torturer une femme jusqu'à la mort pendant deux semaines, c'est abominable.



### La route de la mort : priver les personnes d'hydratation, d'alimentation et de soins

Bioéthique et Santé / par Jean-Pierre Dickès / 16 août 2015

Au Royaume Uni, il est désormais absolument interdit de priver les personnes en fin de vie d'hydratation, d'alimentation et de soins, ceci dans le cadre d'une décision du Service national de santé (NHS). Bref tout ce qui est envisagé en France pour faire mourir Vincent Lambert. Les autorités sanitaires demandent que les proches soient encouragés à hydrater les mourants et les vieillards quand c'est possible et demande au personnel de santé d'anticiper les difficultés quotidiennes, tels les problèmes de déglutition. Un guide a été mis au point pour le personnel hospitalier afin de détecter les signes indiquant qu'une personne est proche de la mort, mais aussi ceux qui indiquent une amélioration ou une détérioration de leur état. En pratique ce sont les soins palliatifs concernant 350.000 personnes en Grande-Bretagne.

Chez les Anglais, le fait de laisser se déshydrater et priver de nourriture les personnes en fin de vie se nomme depuis longtemps la « route de la mort » dont étaient chaque année les victimes **92.000 vieillards et moribonds**. (!) L'Institut national pour l'excellence de la santé et des soins est furieux de voir qu'un tel processus ait pu se pérenniser depuis des années. « Il est choquant que de telles précisions s'imposent ! ».

Cette pratique controversée a été développée depuis les années 1990 au Royal Liverpool University Hospital et à l'hospice Marie Curie de cette ville. Elle est donc considérée comme un protocole d'euthanasie. Elle avait été progressivement éliminée, mais persistait dans quelques centres hospitaliers notamment pour les cancéreux. En désuétude depuis un an, elle est définitivement abolie.

Or, c'est tout bonnement un tel protocole de mort qui est prévu par les deux lois successives dites Léonetti. **Ainsi la France qui a aboli la peine de mort ouvre maintenant la « route de la mort », alors que les Britanniques viennent de la refermer. Les Anglo-saxons nous donnent ainsi une magnifique leçon d'humanité.**

Jean-Pierre Dickès